

**Avez-vous  
déjà acheté  
vos isotopes  
de Noël ?**

page 8

**Enfin le  
compte  
rendu du  
CT(P)  
que vous  
attendiez  
tous**

pages 4 et 5

**Le nucléaire  
c'est naturel**

page 8

**Bienvenue  
aux petits  
nouveaux**

page 3



et joyeuses fêtes hein :)

# l'édito

## Le père Noël est une ordure

C'est le temps des cadeaux à la MEL. Alors pour vos enfants mineurs, bonne nouvelle ! les transports en commun seront gratuits. Et pour tous les agents, que ce soient pour les livraisons des plateaux CASTELAIN ©, ou au restaurant communautaire, s'il est rouvert un jour, la CGT a obtenu l'annulation d'un système de tarification basé sur le quotient familial sans participation supplémentaire de l'employeur.

C'est bien mince au pied du sapin de Biotope. Surtout après les reculs sans précédent de l'augmentation du temps de travail, et les choix de la MEL d'imposer de plus en plus de cycles spécifiques ou de travail posté. Si le spectacle de Noël de notre CAS a été maintenu pour nos enfants cette année, dites bien à vos chérubins que c'est la dernière fois, puisque pour soi-disant respecter la loi, le Président CASTELAIN supprime dès l'an prochain l'autorisation d'absence. On préférerait quand même quand ce dernier était un peu moins légaliste. Nous lui suggérons de supprimer aussi l'autorisation d'assister à ses vœux, s'ils ont lieu cette année, et en tout cas nous vous invitons à ne pas y participer. Le syndrome de Stockholm n'est pas un devoir repris dans le statut des fonctionnaires.

Mais les cadeaux de Noël ne viendront pas non plus de Jupiter. Dans une campagne présidentielle pestilentielle qui démarre et où les agents publics sont vendus aux enchères, moins 200 000 par ici, moins 250 000 par-là, Macron reconnaît l'importance des agents de la Fonction publique. Cette reconnaissance anticipe d'ailleurs les efforts que nous allons devoir toutes et tous faire dans les trois versants, avec la 5<sup>e</sup> vague de COVID qui s'amplifie. Il reconnaît donc notre importance, mais pas au point de nous augmenter. Et charge sa ministre DE MONCHALIN de nous l'annoncer, lors de la réunion salariale du 9 décembre, confirmant le gel du point d'indice pour la 12<sup>e</sup> année. C'est du jamais vu ! Aucune autre profession n'aurait accepté le dixième de cette imposture. Alors que partout en France la question du pouvoir d'achat et des salaires se pose avec une acuité accrue, voilà comment on est traité, de la MEL jusqu'à l'Élysée.

Pourtant, partout dans nos collectivités et administrations des agents, avec la CGT luttent pour leurs conditions de travail, leurs rémunérations, comme les sages-femmes, les psychologues, et de nombreux territoriaux qui se mettent en grève et dont le site de notre fédération fait état chaque jour.

Car ceux qui gagnent sont ceux qui luttent. Même si on n'est pas sûr de gagner, on montre qu'on ne va pas se laisser faire, et l'employeur y regardera à deux fois avant de rejouer les pères fouettards. Car nous avons été trop dociles et invisibles dans les dernières mobilisations à la MEL ou sur des mots d'ordres nationaux qui pourtant nous concernaient toutes et tous. Nous avons baissé la tête plutôt que levé le poing.

**Mais notre sort dépend de nous.**

**Le père Noël n'existe pas.**



**Frédéric Parisot**  
le Big Cheese de la CGT

« - Joyeux Noël quand même !  
- y'a pas d'mal. »

*tiré du Père Noël est une ordure*



## l'agenda

> **Vendredi 17 décembre :**

Conseil métropolitain

> **Samedi 18**

**decembre :** journée internationale des migrants

> **Mardi 11 janvier,**

8h : Heure d'information syndicale UTRV

> **Jeudi 13 janvier,**

8h : Heure d'information syndicale UTTA

> **Mardi 18 janvier :** CHSCT

## Itinéraire d'un agent pas gâté

Interview de notre camarade Thierry Duel :)

**Bonjour Thierry, avant tout peux-tu nous parler de ta carrière au sein de la MEL ?**

Bonjour, j'ai été embauché en 1985 en tant que TUC au sein déjà du PC régulation du trafic. J'ai commencé par assembler les premiers coordinateurs de zone qui permettaient de réguler 40 carrefours à feux. Puis 6 mois plus tard, j'ai été titularisé en tant qu'agent d'exploitation au sein du poste central de Régulation de Tourcoing. En 1986 j'ai été responsable de ce PC, poste que j'ai occupé pendant 10 ans. Les PC de Tourcoing et Roubaix ont fusionné en 2006 ; nous étions alors deux agents à gérer tout le trafic routier d'Armentières à Tourcoing, en passant par Villeneuve d'Ascq et Roubaix. En 2018, suite à la fermeture du PC de Roubaix Tourcoing, j'ai intégré la cellule « études et planifications » au sein du service exploitation du PC gestion du trafic de Lille. Pendant tout ce temps je me suis formé à ce métier avec les plus grands organismes spécialisés tels que l'école nationale des Ponts et Chaussées ou encore l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. Ah... j'oublie... j'ai adhéré à la CGT dès ma titularisation en 1986.

**Et depuis cette arrivée à Lille, comment cela se passe ?**

J'ai rapidement pris en main mes nouvelles fonctions. De la mise en place des régulations spécifiques aux zones 30, au suivi journalier des panneaux à messages variables, en passant par l'appui à mes collègues de l'exploitation, ou encore au maintien de l'activité lors de la crise covid. D'ailleurs, j'ai personnellement créé l'indice de circulation qui a permis

de suivre l'évolution de la circulation en métropole pendant cette crise.

**Oui, Thierry, tes collègues nous ont toujours fait part de ta disponibilité et de tes connaissances sur ce sujet. D'ailleurs « aux dépens » de ton implication syndicale puisque tu as souvent refusé des responsabilités jusqu'à 2020. Que se passe-t-il alors ?**

Au sortir du confinement, j'ai, comme de nombreux collègues, fait une demande de télétravail. Un refus sec m'a été imposé. Et, profitant de cette occasion, ma hiérarchie m'a fait part également que je ne serai pas proposé pour un avancement de grade. Je ne répondais, selon eux, à aucun critère pour mériter une promotion. J'ai demandé à être reçu par le service « climat de travail ». A cette même période, mon syndicat m'a demandé de prendre des nouvelles responsabilités en son sein, notamment en intégrant le CHSCT. Depuis, le climat avec ma hiérarchie n'a fait que de se détériorer. Plus aucune mission ne m'a été confiée. Le summum a été atteint le 24 novembre où l'on m'a annoncé que j'intégrerai un poste d'opérateur posté. Un poste que j'occupais en 1986 !

**Évidemment, Thierry, ces mesures à ton égard ont des conséquences graves dans ta vie.**

Évidemment, mon état moral et psychique est au plus bas. La hiérarchie sait cela mais j'ai vraiment l'impression que cela leur est bien égal. En m'imposant des horaires incompatibles avec mes activités



Quand je serai à la retraite je serai breton, nous confie Thierry

associatives, sociales et culturelles, ils savent pertinemment qu'ils me font un mal profond. Mais peut leur chaut ! Heureusement mes camarades, mes collègues et ma famille sont auprès de moi et me soutiennent pendant cette épreuve.

**Ce n'est malheureusement pas la première fois que des militants CGT sont stigmatisés à la MEL. Crois bien, Thierry, que notre syndicat est à tes cotés pour que ces méthodes cessent à l'encontre de militants qui s'investissent pour défendre les agents de la MEL. Ce que tu subis ne peut être qualifié que de discrimination et harcèlement envers un militant syndical.**

Merci. Tout ce que je souhaite à ce jour, c'est que l'on se mette autour d'une table pour pouvoir trouver une issue à cette situation. Pour l'instant, ma hiérarchie semble préférer le pourrissement. Je suis profondément blessé en ce moment mais je reste déterminé, comme disait le chanteur « Pour ce qui bouge et pense dans ce monde vivant, la joie est devant ! ».

propos recueillis par  
**Valérie**



# Saturation

## Avec les 1607 heures, les opérateurs du Poste Central de Gestion du trafic saturent !

Pour les opérateurs postés au PCGT, les nouvelles dispositions mises en place vont leur faire perdre 2000 € par an, sauf si ils arrivent à monétiser leurs RTT ou la perte ne seraient que (sic...) de 1000 €. Ils vont travailler 2h30 par semaine de plus, Ils perdent les

congés spécifiques,

Et maintenant :

On va leur imposer leurs congés !  
On va leur imposer des astreintes !  
À quand la mise en place d'un lit devant leurs écrans et la pose d'un bracelet électronique ?

*Pierre Arthur Aubry*

# L'écho

Journée marathon pour vos élus suivi d'un tardif et urgent CHS

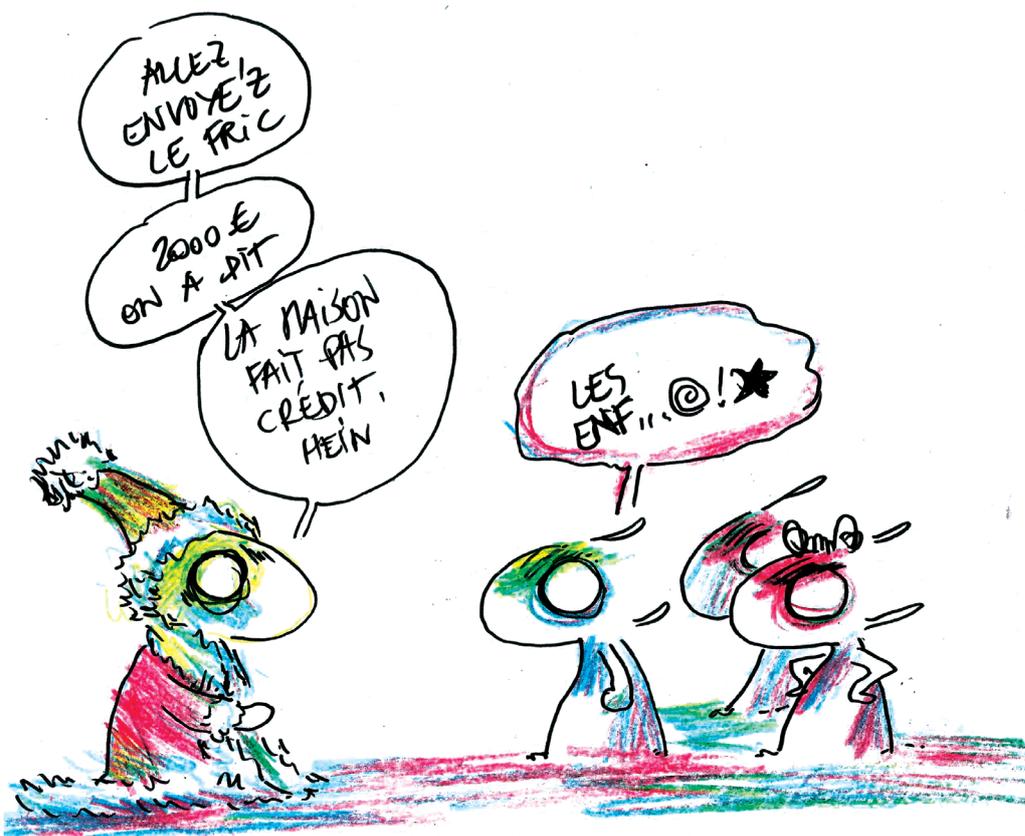
## Extraits choisis :

Nous nous sommes abstenus sur la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, et des instructions des autorisations relatives au règlement de la publicité et des enseignes. Nombre de communes n'ont plus les moyens d'assurer elles-mêmes ces procédures, et peuvent avoir recours à des sociétés privées (non, vous ne rêvez pas !) ou au service commun facturé à l'acte, proposé par la MEL. Le projet est donc louable, mais la CGT a dénoncé l'insuffisance des ressources humaines du service instructeur métropolitain-autorisation droits des sols. Malgré la promesse d'embauches dédiées à ce service mutualisé, l'état des lieux actuel et les arrêts maladies nombreux, dans un métier où les délais très courts génère du stress, imposent d'être plus ambitieux pour ne pas remettre de la charge de travail sur les épaules des collègues déjà débordé-e-s.

De nombreuses délibérations portaient sur les effets de l'augmentation du temps de travail en termes de cycle de travail spécifique. De façon cohérente avec les luttes menées, la CGT a voté contre l'ensemble des cycles spécifiques imposés. Hormis un assouplissement des cycles spécifiques pour les déchets ménagers permettant une organisation plus en phase avec les rythmes biologiques, ou une révision de l'organisation des cycles des agents d'entretien, suite à leur combat mené avec la CGT, rien de bon pour les collègues concernés. C'est un attirail de tripatouillages qui vient organiser des reculs pour les agent-e-s. Notez que ces cycles spécifiques ne sont pas gravés dans le marbre et qu'ils peuvent évoluer, « le cas échéant » (sic).

## Règlement intérieur

Nous avons dû nous prononcer également sur la nouvelle mouture du règlement intérieur et ses 220 pages, véritable épée de Damoclès qu'on peut invoquer dès qu'un-e agent-e fait un pas de côté. Puisque chacun est supposé le connaître ! La plupart des actualisations dudit guide concernent les évolutions en termes d'organisation et de temps de travail, ou encore des évolutions réglementaires nationales. Il y est également mentionné les évolutions dans la mise en œuvre du télétravail, alors que le Vice-président a rejeté notre demande de



et une bavette de loyauté, une !

# CGT du CT(P)

u-e-s CGT le 7 décembre, avec un copieux Comité technique, CT extraordinaire.

négociations sur le temps de travail, sur la base d'arguments irrecevables et infondés. Nous n'en resterons bien évidemment pas là, la MEL ne respectant pas les évolutions récentes reprises pourtant dans des décrets. La méthode est connue : la coercition oui ! La négociation collective non !

## Déontologie mon amie

Le guide de déontologie nouveau est arrivé : Seule la CGT s'est opposé aux concepts portés par la MEL : La déontologie a été instaurée il y a 2 ans dans les administrations. L'idée était de mettre en place un cadre clair visant à prévenir les conflits d'intérêt par rapport aux obligations professionnelles des agents, par exemple dans le cas de marchés publics, de cadeaux, ou encore dans le cadre des phénomènes de pantouflage. Ces phénomènes vont être amenés à se développer dans le cadre de la loi de TFP qui autorise les recours aux contrats pour les hauts postes de direction (DGS, DGA) avec des individus sans aucun rapport avec le statut de la FP, ou encore le développement du spoil system américain induit par les contrats de projets. Cette émergence d'un principe de déon-

tologie concerne donc avant tout la direction générale, c'est à dire, les DGS et DGA. Le texte gouvernemental prévoyait une déclaration obligatoire de la part de ces collègues. Nous avons exigé d'en prendre connaissance (si bien sûr ces déclarations existent).

## Loyauté et aloyaux

Le guide insiste particulièrement sur la loyauté : Ce principe n'a rien à voir avec les droits et obligations des fonctionnaires ! Ceux-ci disposent du devoir d'obéissance et du devoir d'alerte vis à vis de leur hiérarchie. Ils sont donc confrontés plutôt à des problématiques d'éthique (les principes et valeurs de la FP) qu'à des problématiques de déontologie : Cette déontologie au-delà du cadre objectif rappelé plus haut, pose en effet la question d'un soi-disant « guide de conduite », que pourra et c'est le cas ici, définir chaque employeur. Cela transforme les droits et devoirs collectifs du statut, à des obligations individuelles. le fonctionnaire citoyen cher à notre camarade Anicet Le Pors en 83 s'efface au profit d'un fonctionnaire sujet. Il doit ainsi être loyal...mais loyal envers qui?

## Confidentialité

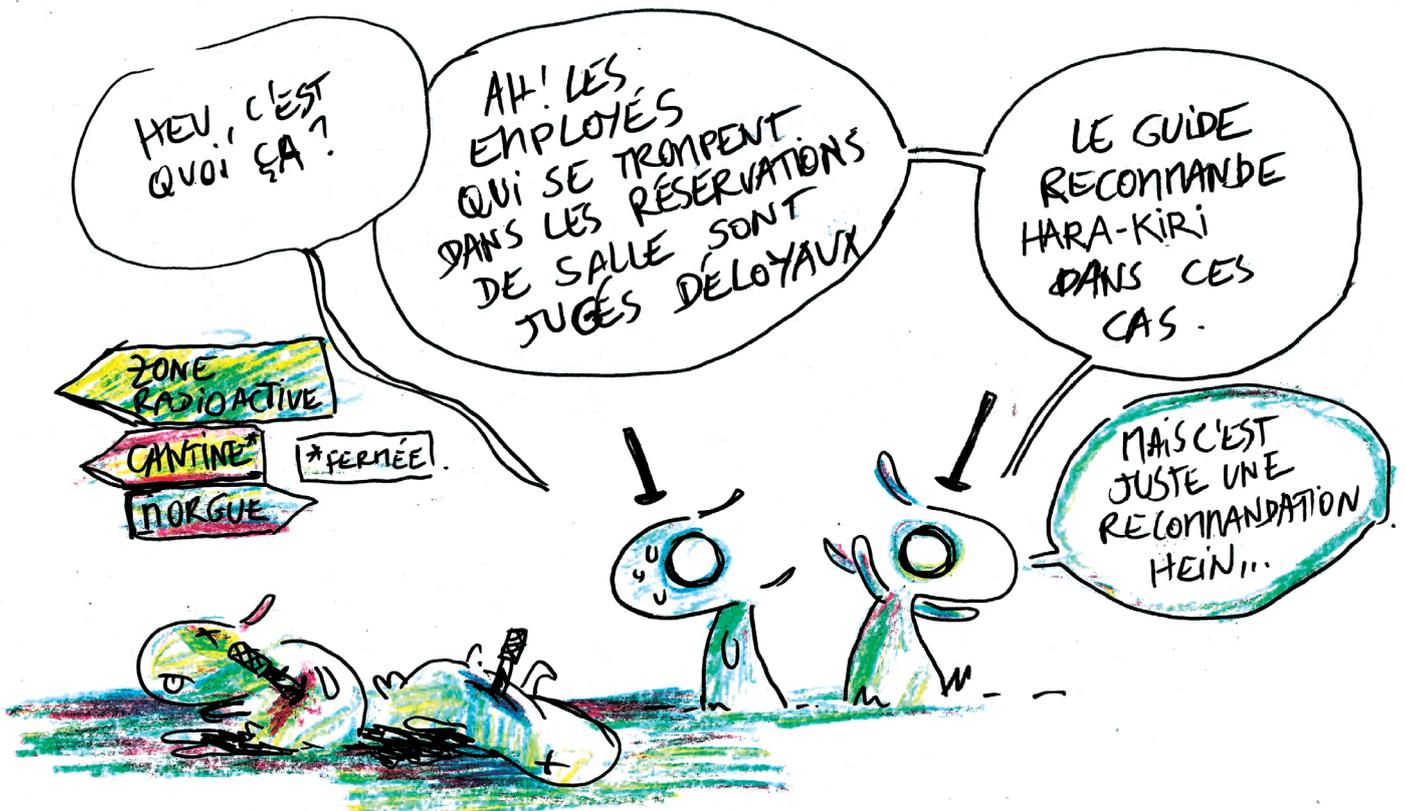
s'impose aux agents publics et se substitue peu à peu à celle de discrétion professionnelle contenue dans le statut. On parle même de secret professionnel, alors que seules certaines professions sont soumises à ce secret professionnel (police, magistrat, médecins, psychologues).

## En conclusion, le guide est un véritable bâillon pour limiter la liberté d'expression des fonctionnaires citoyens.

Car si on renforce le cadre des obligations et de la contrainte, la coercition ! On n'a aucune contrepartie en termes de droits : Or en démocratie, chaque devoir est assorti d'un droit, c'est la base. Par exemple, l'obligation de réserve est assortie du droit d'opinion, le devoir d'obéissance hiérarchique est assorti du droit de désobéissance etc...

Stéphanie Gadaut  
Frédéric Parisot  
Vincent Macé

Vos élu.es CGT au CTP



# Stéphane, 4 ans déjà

Stéphane, 4 ans déjà que tu as décidé de nous quitter le 11 décembre 2017 !!

Je souhaitais rendre un hommage à ce grand militant qui durant sa courte vie s'est mis au service des autres.

Tous ceux et celles qui l'ont connu peuvent témoigner de sa générosité, sa compétence dans l'action, son souci du travail en équipe et sa volonté de faire partager ses valeurs fortes de solidarité et de fraternité. Droiture, intelligence, conscience politique et surtout intégrité résumant parfaitement bien celui qu'était Stéphane. Il savait avoir une analyse juste et pertinente en toutes circonstances et ses interventions étaient reconnues au sein de la Métropole Européenne de Lille au point de perturber certaines organisations syndicales. Ses nombreuses interventions au sein des différentes commissions étaient empreintes d'humour qu'il utilisait pour faire passer ses messages. Pilier de la CGT, Stéphane était très attaché aux valeurs de cette dernière, ce militant était toujours en première ligne pour défendre le progrès social et les droits des salariés de la MEL. Le privilège des hommes d'exception c'est de demeurer une référence, Stéphane tu es une référence. Dans le grand livre du syndicalisme de la CGT/MEL tu occuperas toujours une

place prépondérante. Ton action en tant que dirigeant syndical fût précieuse : tu as su faire de ton syndicat CGT/MEL un outil novateur et efficace. Pour tout cela, et tant de d'autres choses encore, pour la belle personne que tu étais, il ne nous reste qu'à prolonger tes luttes afin d'être dignes de toi. Tu nous accompagneras à chacun des combats que mènent les militants de la CGT/MEL.

Au revoir Stéphane,

*Daniel Duthilleul*

Quand on se souvient comment la MEL a joué le pourrissement sur la situation de Stéphane alors qu'elle était alertée sur la situation de plus en plus inquiétante de notre camarade, il n'est pas étonnant que les mêmes gardent les mêmes méthodes aujourd'hui avec la Famille DUMEZ et avec notre avocate Maître POLICCELA.

En effet, si la procédure impose qu'une tentative de conciliation entre les deux parties ait lieu avant une audience devant le juge, cela fait 8 mois que la MEL négocie honteusement le prix de la vie de notre camarade. Bizarrement, c'est l'ex déontologue de la MEL, Jean-Pierre GUFFROY qui est mandaté par le Président CASTELAIN pour défendre ses intérêts. La famille ne fait pas une obsession en termes de dédommagement. Il nous est bien difficile de donner un prix à une vie effacée. Face à une telle attitude de mépris, ce n'est pas l'argent malodorant qui nous motive. « Nous irons jusqu'au bout » me disait la sœur de Stéphane ce 10 décembre au cimetière.

*Frédéric Parisot*



joyeuses fêtes quand même hein

# Retour sur le 25 novembre

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre dernier notre collectif « Femmes égalité » a tenu un stand d'information sur la place du village : c'était une première depuis l'arrivée à Biotope. Cette présence illustre parfaitement la volonté du collectif à être à l'écoute des agents MEL. Le stand a été particulièrement apprécié, permettant à toutes et tous de retrouver les informations utiles pour cette lutte du quotidien : numéros utiles, dispositif de signalement MEL, aides proposées et

statistiques dans le monde professionnel, et dans la sphère personnelle. Nos camarades du collectif, accessoirisés de violet (couleur de ce mouvement de lutte) ont également proposé un sondage concernant le ressenti des agents face aux dispositifs MEL, et les efforts qu'il reste à faire dans cette lutte. Constat est fait que beaucoup d'agent ne connaissent pas cette procédure interne de signalement et même l'appréhendent. Ce fût l'occasion de réelles discussions

de fond sur ce problème de société et sur l'aide à apporter aux victimes. Déjà beaucoup de réponses au questionnaire sur place mais le sondage se poursuit dans les UT et les sites extérieurs. Les résultats seront analysés et des pistes d'actions verront le jour dès le début de 2022.

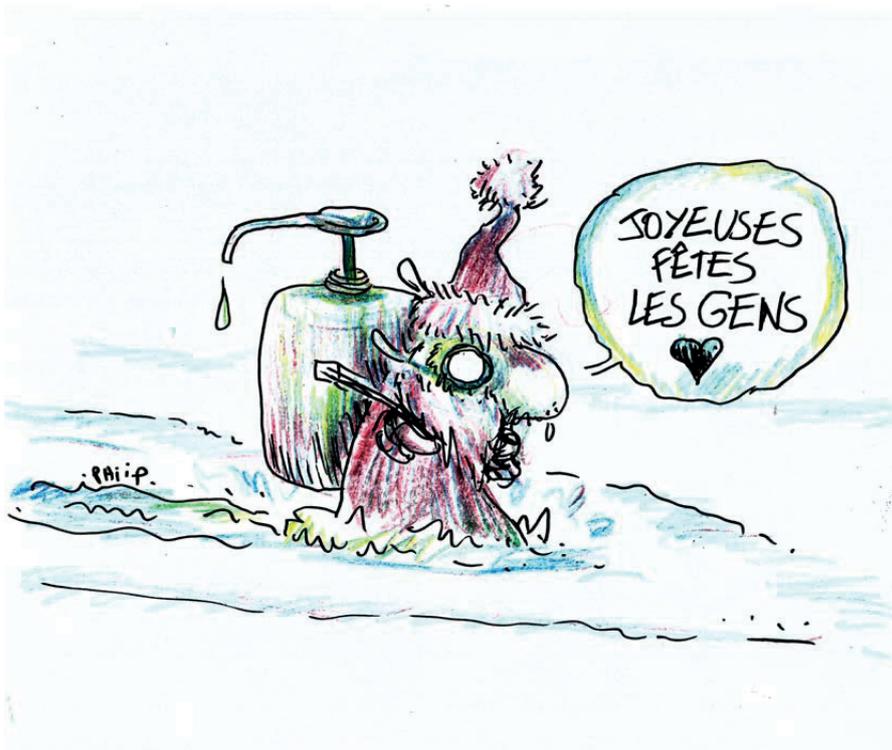
**le Collectif Femmes**

Contact : Mélanie Lotte  
[mlotte@lillemetropole.fr](mailto:mlotte@lillemetropole.fr)



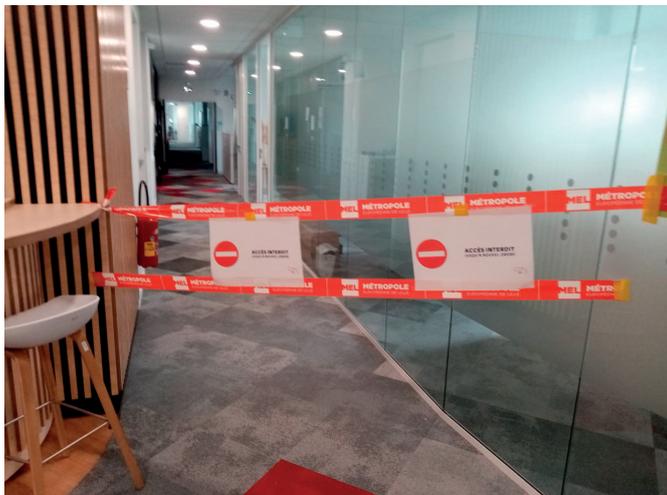
## 19<sup>e</sup> Congrès de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens à Rennes, du 23 au 26 novembre

Une délégation de 4 camarades de la CGT MEL a activement participé aux débats et commissions. Sophie BINET a été réélue Secrétaire générale devant 450 mandatés cadres de toute la France. Vous pouvez trouver la déclaration finale ici : <https://ugictcgt.fr/declaration-congres-2021/>



ou « le nucléaire, c'est naturel hein »

# Isotope au biotope



dans une période de sept jours, et qui appartient à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement de personnes) ont été identifiés à la Métropole. Un au 5ème étage d'Euralliance et 2 au 5ème étage de Biotope. Les services seront donc fermés pendant 7 jours". Sauve qui peut ! Des rubalises ont été mises en place un peu partout (voir

Attention Danger ! Zone radioactive ! Accès interdit sous peine d'exécution immédiate ! Non, vous ne rêvez pas ! Vous n'êtes pas dans un film post apocalyptique en pleine panique suite à un incident nucléaire... Vous êtes à Biotope ! Nous apprenons ce vendredi 3 décembre dans le "MEL et nous" que "3 épisodes de cas groupés (soit la survenue d'au moins trois cas confirmés ou probables,

photo) et les boutons du 5ème étage de la moitié des ascenseurs de Biotope ont été recouverts de scotch pour empêcher les agents de s'y rendre... Nage-t-on en plein délire paranoïaque ou, une fois encore, les conditions de promiscuité, les open space, l'absence de ventilation en ouvrant simplement les fenêtres, bref l'inadéquation

de ce bâtiment au travail dans de bonnes conditions de 1500 agents, conduit à des extrémités ridicules ? On peut encore remercier le président Castelain d'avoir choisi ce merveilleux bâtiment déjà obsolète et inadapté... Par ailleurs, on voit fleurir ça et là des affiches, apparemment placardées par les agents, demandant à leurs collègues de "faire moins de bruit". En effet, l'absence de cloison, la proximité des "café corner" avec les bureaux font que les conditions de travail sont déjà insupportables pour de nombreux agents : Biotope, un bâtiment qui vous fait aimer le télétravail ! Et puisque des cabines aux murs un peu épais sont prévues pour passer les coups de fil (ou hurler son désespoir et sa rage sans trop être entendu par ses collègues), on peut dire, comme dans le film Alien : "Dans l'open space, personne ne vous entend crier".

*Pépé Roquet*

